

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture !

**Lettre info web – Numéro 20 - Février 2019**

## **À UN AN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, GGA RENCONTRE LES ACTEURS DE LA VILLE**

Gentilly à Gauche Autrement fait partie de la majorité municipale actuelle. Nous savons que beaucoup de choses marchent mal : concertations inégales et insuffisantes, délais de réponse trop longs aux demandes des habitants, politique trop timide sur l'environnement (voir ci-dessous sur les zones 30 et les mobilités douces)... Nous savons aussi que des politiques vont dans le bon sens mais ne sont pas suffisamment valorisées : politique sociale très développée, volonté de maîtriser l'urbanisme...

Pour bien réfléchir à ce qu'il faudrait faire, nous avons entrepris de rencontrer de nombreux acteurs de la ville : responsables d'associations (sportives, culturelles, caritatives, parents d'élèves...), de conseils de quartier, des employés municipaux...

C'est en fonction de cette écoute que nous ferons des propositions pour un renouvellement du rassemblement à gauche en vue des élections municipales de mars 2020. Celui-ci est en effet indispensable pour poursuivre une politique sociale essentielle pour les plus défavorisés, mais aussi pour les classes moyennes. Toute autre municipalité commencerait par s'attaquer à cette politique.

Il faudra aussi innover, pour accompagner la transition énergétique par exemple, même si les restrictions budgétaires handicapent les communes pour agir.

Ce rassemblement à gauche doit se faire impérativement avec une participation des Gentilléens, à travers une assemblée citoyenne rassemblant des membres ou non de partis politiques, dans une dynamique collective à retrouver. Le but est de renouveler les idées, les pratiques, d'impliquer de nouvelles personnes.

**➤ Notre commentaire :** *La participation des citoyens aux décisions municipales peut être beaucoup plus importante, cela existe de par le monde. Il faut pour cela organiser la démocratie participative pour qu'elle devienne une réalité beaucoup plus forte, avec un minimum de moyens. La possibilité pour les citoyens de saisir le conseil municipal, qui existe formellement, doit être mieux connue et utilisée.*

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB) 2019**

Ce rapport, présenté le 12 février au conseil municipal, photographie bien les baisses de ressources de la commune, avec le régime sec imposé par l'État aux collectivités. Un seul exemple : la Dotation Globale de Fonctionnement (dotation de l'État – DGF) est passée pour Gentilly de 3,4 M€ en 2013 à 1,1 M€ prévu pour 2019. Et comme la commune a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, équilibrer le budget n'est pas simple.

Pour autant, la ville s'efforce de maintenir les axes centraux du programme municipal : politique sociale et maîtrise de l'urbanisme. Ceci se fait grâce à une gestion rigoureuse : dépenses contenues, stabilisation des frais de personnel. Cependant, si l'ensemble est maintenu, certains services sont « ajustés » : diminution de la durée des classes verte, mer et classes de neige pour les enfants, feu d'artifice du 14 juillet un an sur deux.

L'endettement reste par ailleurs élevé malgré des remboursements anticipés en 2018. Il est lié à l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) du Chaperon Vert dont le programme avait été mis en place avec une perspective de ressources, qui ont disparu fortement.

Ces deux éléments, baisse des recettes de fonctionnement, endettement restant élevé, pèsent sur la capacité d'investissement. Ceux-ci sont au minimum, sans emprunts nouveaux, limités à l'entretien indispensable des bâtiments et à des renouvellements de matériel. Et pourtant, de nombreux investissements deviennent urgents : rénovation de l'école Barbusse, du gymnase Baquet, besoin d'une nouvelle école à terme avec l'augmentation de la population...

*🔗 Notre commentaire : l'évolution des finances communales rend impossible aujourd'hui une participation de la ville à une hauteur significative pour une nouvelle opération de type ORU (pour le quartier Péri / gare de la ligne 14 par exemple). Qui va prendre le relais ? Le Territoire de la Métropole du Grand Paris à qui a été transféré une partie des ressources que recevait la ville ? La promotion immobilière 100 % privée ? Les enjeux sont énormes. La voix des citoyens va devoir plus que jamais se faire entendre.*

## TROIS QUESTIONS À FRANÇOISE CARTEAU, CITOYENNE GENTILLÉENNE

**\* En tant que Gentillienne, trouvez-vous qu'il est important d'associer les citoyens dans les projets urbains de la ville ? Vous sentez-vous impliquée ? Que manque-t-il ?**

Oui il me semble primordial que les Gentilliens/ennes soient associés dans les projets urbains, qu'il y ait une présentation et une explication des différents projets afin que les habitants soient informés, puissent donner leur avis et sentir qu'il est pris en compte. Le fait d'associer les citoyens au devenir de leur cadre de vie ne peut que faciliter le vivre ensemble et la convivialité. Au niveau des projets urbains, il pourrait y avoir une réunion tous les trimestres ou selon les projets.

Au niveau de la municipalité, je pense qu'il y a un manque de communication envers les citoyens. Lors de concertations, ils ne sont pas toujours entendus et il n'y a pas toujours de réponses apportées à leurs questions. Toutefois des choses intéressantes se mettent en place comme le budget participatif et des réunions d'informations (travaux RD127).

A la retraite, je me réinvestis au sein d'associations à Gentilly, entre autre au sein du conseil de quartier, dans le collectif qui accompagne les personnes « sans papier » et à Gentil'Jardin. Il est important aussi de devenir acteur car il ne suffit pas de constater et critiquer mais aussi d'essayer de faire le lien avec les élus, les services, faire des propositions et échanger avec les habitants.

**\* A votre avis quels sujets pourraient intéresser nos concitoyens et les inciter à participer ?**

Il faudrait peut être commencer par des actions où les citoyens se sentiraient plus facilement concernés comme la propreté de leur quartier et donc de la ville.

Ce serait aussi important de donner plus d'informations sur la répartition des compétences du Territoire, du département, de la ville pour que les citoyens en comprennent mieux le fonctionnement et où ils peuvent s'investir et agir. Les conseils de quartier ont un rôle d'information et de liaison important à jouer.

**\* Le budget participatif a été mis en place en 2018, pour la première fois à Gentilly. Que pensez-vous de cette initiative municipale à inviter les habitants à être partie prenante d'élaboration de projets et de leur réalisation ?**

Je trouve cela très bien car cela permet et prouve aux citoyens qu'ils sont capables de mener un projet pour leur ville. Le fait de pouvoir réaliser son projet grâce au budget alloué démontre aussi que les citoyens peuvent être acteurs, que tout ne doit pas venir de l'équipe municipale et que l'on peut construire ensemble.

## VERS UNE GÉNÉRALISATION DES ZONES 30 ET 20 À GENTILLY ?

La zone 30 vient d'être généralisée à toute la partie ouest du quartier du Plateau. Il manque encore beaucoup de panneaux et de marquage au sol, mais cela va dans le bon sens.

La question se pose maintenant de la généralisation de telles zones à l'ensemble de la ville. Ces réglementations limitant la vitesse des véhicules permettent en effet de favoriser les mobilités douces : vélo et marche à pied. Elles vont dans le sens d'une ville apaisée et des mesures indispensables pour accompagner la transition énergétique.

**➤ Notre commentaire :** *les zones 30 et 20 nécessitent, au-delà de la signalisation, des aménagements pour « casser » la vitesse des véhicules. Ceci a un coût qui relève aujourd'hui du Territoire de la Métropole du Grand Paris et non plus de la ville. Il serait tout à fait légitime que le Territoire accélère sur ces aménagements, avec les recettes qui allaient précédemment à la ville et qu'il perçoit désormais.*

## FAIRE LES BONS CHOIX POUR LA ZFE – ZONE À FAIBLE ÉMISSION

Le conseil municipal s'est récemment prononcé sur la proposition de la Métropole de restreindre la circulation des véhicules les plus anciens à l'intérieur du périmètre de l'A86 (zone à faible émission ou ZFE). C'est globalement une bonne mesure dans une ville comme Gentilly où seulement 50% des foyers possèdent une voiture, mais elle soulève des interrogations. Tout d'abord, le calendrier proposé est serré : interdiction des véhicules crit'air 5 cet été, puis interdiction progressive des véhicules thermiques d'ici 2030. Pourquoi une telle hâte ? L'argument de réduction de la pollution surprend car il est connu depuis des décennies. Le climat, bien entendu, mais la raréfaction du pétrole, et plus particulièrement du diesel, expliquerait aussi cette mesure (voir, par exemple, le [site de Jean-Marc Jancovici](#)). Il est essentiel de bien comprendre les enjeux pour réussir une transition énergétique qui intègre les besoins des classes moyennes et populaires.

Dans un contexte de rapide dégradation écologique, énergétique et sociale, quelle politique de mobilité pour tous ? La Métropole propose une politique de "voitures électriques pour tous !", un leurre, car elle nécessite des investissements colossaux et se convertira à terme en "voitures électriques pour les riches, mais financées par tous !". Cependant, à moyen terme, la voiture à essence est un leurre aussi et nous devons l'abandonner progressivement. Dans ce contexte, la ville de Gentilly a défendu de combiner transports en commun et subventions pour acheter des voitures à essence soi-disant plus propres.

**➤ Notre commentaire :** *Nous défendons plutôt de combiner le rapprochement entre emploi et logement, les transports en commun, la marche, le vélo, l'auto-partage et des contreparties économiques qui n'impliquent pas le rachat de nouvelles voitures. Cette politique permettrait de répondre aux problèmes majeurs de notre temps, raréfaction du pétrole et changement climatique, tout en améliorant la qualité de vie des Gentilliens les plus modestes.*

## DÉFILÉ DE MODE « RÉCUP' » GRIFFÉ AU 162 /GABRIEL PÉRI

C'est sans doute en juin le défilé mode que l'on retiendra ici à Gentilly. Recréer des vêtements en utilisant des vêtements usagés, des tissus et accessoires inutilisés promis à la poubelle pour les transformer en créations originales, voilà le défi lancé par l'association des locataires du 162.

**Un projet attrayant pour renforcer le lien social :** L'objectif essentiel du projet est de créer et renforcer les liens entre les habitants en valorisant leurs compétences et leur créativité. Cela favorisera les rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Tous apprendront à créer ensemble et donc à mieux se connaître pour mieux vivre ensemble.

Ce projet a aussi une autre ambition : **dénoncer la mainmise des financiers sur le monde engendrant la recherche effrénée du profit au risque de catastrophes humaines.**

En avril 2013, au Bangladesh, l'usine Rana Plaza s'effondre. Plus de 1 130 ouvriers et ouvrières et même des enfants sont tués, écrasés sous les décombres. Ils travaillaient avec des salaires de misère pour des marques internationales que nous portons sans savoir comment leurs vêtements sont fabriqués et par qui. Alors au 162, profitant des origines différentes des habitants, la mode deviendra celle des habitants montrant la richesse de leurs parcours, de leurs compétences.

### Comment s'inscrire et participer ?

soit sur le blog : <https://amicale162.wordpress.com/>

soit par Facebook : "amicale des locataires du 162"

Mais il est évidemment indispensable de venir confirmer vos inscriptions et faire connaissance. Chacun pourra choisir d'être modèle, styliste ou les deux. [Lieu : ancien collège Pierre Curie](#)

Pour plus d'infos : [amicale162@gmail.com](mailto:amicale162@gmail.com)

## LE SAVIEZ- VOUS ?

### ACHETER À PRIX CASSÉS AU SECOURS POPULAIRE, C'EST AUSSI ÊTRE SOLIDAIRES

Souvent, nous déposons vêtements, jouets, livres... 12 rue de Reims dans les locaux du Secours Populaire, c'est bien et utile mais on peut aussi acheter ces mêmes objets, habits lors de braderies organisées par le Secours Populaire et pendant les permanences. « En revendant, même à tout petits prix, nous faisons un bénéfice. Et c'est ce bénéfice qui nous aide à faire partir des enfants en vacances pendant l'été ou à offrir à des personnes âgées une escapade en Alsace par exemple », nous explique Latifa.

Or, les besoins sont grands, les locaux de la permanence Secours Populaire de Gentilly ne désemplassent pas. La demande d'aide, vestiaire, aide alimentaire mais aussi écoute, conseils, orientation a été multipliée par 10. Il y a quelques années, une petite dizaine de familles était accueillie, à ce jour ce sont 70 familles qui sont inscrites et viennent régulièrement

Alors, donnez, achetez et peut-être devenez bénévoles, les plus démunis ont besoin de vous.

Accueil : 52 rue de Reims, les mardi 14h /16h, Samedi 10h30/12h - Tél : 01 45 47 44 27- Facebook : Secours Populaire Gentilly

---

## Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

**Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.**

**Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.**

Nom : ..... Prénom : .....

Courriel : ..... Tél : ..... Portable .....

Rue : ..... Bât, étage : .....

Code postal : ..... Ville : .....

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly.**  
**Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement. Courriel : [gentillyautrement@gmail.com](mailto:gentillyautrement@gmail.com)**